



**HAUTES-PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°65-2022-285

PUBLIÉ LE 18 NOVEMBRE 2022

# Sommaire

## **Préfecture des Hautes-Pyrénées / Secrétariat Général Commun**

65-2022-11-18-00006 - Arrêté de composition du bureau de vote pour le  
CSA de proximité de la DDT 65 (2 pages)

Page 3

Préfecture des Hautes-Pyrénées

65-2022-11-18-00006

Arrêté de composition du bureau de vote pour  
le CSA de proximité de la DDT 65



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Arrêté du 18/11/2022  
Portant composition du bureau de vote concernant l'élection du  
COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION PROXIMITE DDT 65

**Le préfet des Hautes-Pyrénées,  
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté n° IOMA2228011A du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur et des outre-mer ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein de COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION PROXIMITE DDT 65 se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Président	Sylvain	Rousset
Vice-Présidente	Christiane	Coussan
Secrétaire	Françoise	Picaut
Secrétaire adjointe	Françoise	Labeledens

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence :

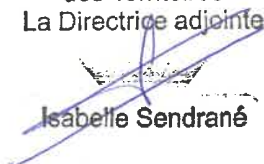
Organisation	Prénom	Nom
UNSA FONCTION PUBLIQUE - FO - UFSE CGT	Guillaume	Briol
UNSA FONCTION PUBLIQUE - FO - UFSE CGT	Philippe	Note
UNSA FONCTION PUBLIQUE - FO - UFSE CGT	Estelle	Jourdan

**Article 2** : En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au secrétaire du bureau de vote.

Pour Le préfet, et par délégation,

Le directeur départemental  
des territoires  
des Hautes-Pyrénées

Pour le Directeur Départemental  
des Territoires  
La Directrice adjointe

  
Isabelle Sendrané